

LE «TRIOMPHE» DE LA MÉDIOCRATIE...

Les chiffres qui se sont affirmés, dimanche, sur la motion des boulangers se sont maintenus sur les rapports moral et financier, ainsi que sur l'orientation.

La motion des boulangers concernait la réglementation des débats. En temps ordinaire, cette question aurait été seulement envisagée sous l'angle de l'intérêt du congrès. En la triste époque d'abdication syndicale que nous vivons, elle apparaît comme une manœuvre d'un parti politique, qui tend de plus en plus à subjuguer toutes les manifestations. Orthodoxie, hégémonie, domination, tyrannie, voilà les directives du, parti de la *«main qui étreint»*.

Alors que Chivalié avait accepté que la minorité se fasse entendre, la motion présentée par les boulangers apparaissait comme superflue. Le temps passé à la discuter et à la voter aurait suffi à entendre la minorité et Chivalié.

Cette mesure d'étouffement votée, la majorité ne voulut même pas la respecter. Que lui importait d'entendre un des siens, puisque le nombre était pour elle!

Sans qu'il y ait clôture, sans que le président mette le vote aux voix, les urnes circulent magiquement. Gourdeaux oublie la formule de Sémart à Bourges: *«Nul ne doit forcer ses talents»*. Dans son zèle communiste, il ramasse, avec la dextérité d'un prestidigitateur, les cartes de vote. Tous les moyens sont bons pour dominer. Que voilà un détail qui dépeint bien les préoccupations du *Grand Parti des Masses!*

Le Bureau a eu la confiance au sujet de l'inhalatorium. Mais les faits sont là, plus forts que les bulletins de vote. Il y a eu imprudence. L'Union a été soulagée de 55.000 francs, et il n'a pas été établi qu'elle avait la possibilité de les récupérer. Est-ce une opération qui peut inspirer confiance aux syndicats et aux syndiqués?

Le Bureau sort diminué de cette affaire. Les ailes du P.C. ne suffiront pas à couvrir complètement les trois secrétaires.

Quant au vote sur les rapports et sur l'orientation, il reste à savoir si ce résultat numérique est bien satisfaisant pour la vitalité de l'Union. Une victoire d'un parti politique dans le domaine syndical ne peut qu'aviver les luttes de tendance et augmenter la division. Il ne peut plus être question de discipline, ni de demander à une minorité de s'incliner devant une majorité. C'est une question de dignité syndicale; et le syndicalisme ne peut pas reconnaître une thèse politique.

D'autre part, il serait curieux de savoir ce que ces 72 syndicats et ces 105 voix représentent exactement de forces syndicales et de possibilités d'action. Suivant les pratiques courantes du P.C., l'U.D. de la Seine a été triturée par les chimistes de l'orthodoxie. Il appartient à la minorité de la Seine de faire un recensement exact et de réduire à sa juste valeur le bluff obtenu par ces *«chiffres imposants»*.

Avec de la persévérance et une juste unité de vues, la minorité peut redresser rapidement le syndicalisme dans la région.

Benoit BROUTCHOUX.

SUITE DU COMPTE-RENDU DU CONGRÈS DE L'U.D. DE LA SEINE DE LA C.G.T.U. (2^{ème} JOUR):

Séance du matin:

C'est à 10 heures que le Congrès reprend ses travaux. Au bureau: Président, Martzloff, des Électriciens; assesseurs, Marcelle Brunet, de l'Enseignement, et Jolivet, des Terrassiers.

Comme ta veille, le P.C. est à sa table, table de commandement et d'écoute, où s'installent l'État-major et les agents de liaison, Que voilà une innovation utile *«pour que les syndicats ne fassent pas de bêtises»*, suivant les instructions de l'éminente Suzanne Girault.

Le vote brusque qui avait été tenté, à la fin de la séance de nuit par les zélés commis du P.C. a lieu, dans le calme de la matinée. 1

Bellugue, au nom de la majorité, demande s'il est bien nécessaire, après les débats suffisants de Bourges, de remettre l'orientation en discussion. La majorité estime que l'orientation nationale et internationale a été fixée au Congrès national extraordinaire, et l'U. D. de la Seine ne doit se préoccuper que de son orientation locale.

Charbonneau, du Bâtiment, demande à l'U.D. de revenir à sa tradition strictement syndicaliste et ne plus subir la tutelle honteuse du P.C. Et il signale à l'appui de sa thèse, une réunion de quartier organisée par le Parti communiste sur la vie chère, sur les revendications immédiates et sur les 8 heures, avec, comme orateur, un non syndiqué, le député Vaillant-Couturier, évidemment peu qualifié pour parler de questions ouvrières.

Si le P.C. a la prétention d'absorber le mouvement syndical, ce sera une mauvaise opération pour le prolétariat, car *«l'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes»*.

Parlant de la *Maison des syndicats* et de l'imprimerie, Charbonneau se plaint qu'elles sont, de plus en plus les choses du P.C. Elles n'ont pourtant pas été créées pour servir un parti politique.

Chivalié, secrétaire, est pour la lutte d'idées. Habilement, il fait des mamours à la minorité. Il n'est pas du P.C., mais il est de la majorité. Pour lui, le syndicalisme n'a pas de doctrine propre, et il a besoin d'être fécondé de l'extérieur.

Il s'explique sur le déplacement qui lui a été reproché. Il n'a pas été demandé par l'U.D. du Finistère, mais il avait un mandat des dirigeants de la C.G.T.U., et cela sur la demande du secrétaire adjoint du Finistère.

Le vote sur le rapport

Le résultat du vote est donné. La motion de la minorité, qui a été publiée hier par le *Libertaire* et qui contenait un blâme pour le Bureau, a obtenu le chiffre suivant: 19 syndicats représentant 33 voix. La confiance au Bureau a été votée par 72 syndicats exprimant 105 voix. Il y a eu 2 abstentions.

L'orientation

J.-B. Vallet, du S.U.B., donne corps et âme au syndicalisme désarticulé de Chivalié. Il rappelle la charte d'Amiens qui ne doit pas mourir parce qu'il y a eu la guerre et la Révolution russe.

Le syndicalisme de guerre a été condamné par nous. Le syndicalisme politique n'a pas le droit de s'abriter derrière la Révolution russe pour diviser la classe ouvrière et pour diminuer le syndicalisme révolutionnaire.

Si Chivalié et ses amis prétendent que le syndicalisme ne suffit à rien, qu'ils aient la franchise de dire que la politique suffit à tout. Alors, nous les laisserons avec leur suffisance.

Sur la question de l'internationale, il faut réaliser l'unité, suivant le C.C.N. de juillet, nous demandons une internationale unique.

Avant de quitter la tribune, Vallet donne lecture de la motion suivante sur l'orientation, au nom de la minorité:

«Les syndicats se déclarent partisans de l'indépendance du syndicalisme. Ils affirment que le syndicalisme a ses directives, corporatives, économiques, sociales, puisées en lui-même, puisées en son expérience, et qu'il n'a pas besoin d'avoir recours aux directives des partis politiques ou philosophiques.

Les syndicats examinant la question internationale, déplorent la multiplicité des internationales syndicales. En accord avec les décisions du C.C.N. de juillet, ils réclament "la réunion d'un Congrès ouvrier mondial où seront convoquées toutes les centrales syndicales". La convocation pourrait en être confiée, après entente préalable, aux bureaux des Internationales existantes, et devra être faite dans le plus bref délai.

Les syndicats condamnent les Comités d'action dans leur forme présente. Dans des circonstances d'une exceptionnelle gravité, l'U.D. invitera les organisations révolutionnaires à se joindre à son action, pour des buts déterminés et limités. En réciprocité, l'U.D. examinera les possibilités de se joindre à toute action révolutionnaire dont l'initiative aura été prise par une autre organisation, avec la volonté formelle de réaliser les buts du syndicalisme».

A cette motion, la majorité oppose celle de Sémart, votée à Bourges, avec la recommandation du P.C.

Il est midi et la séance est levée.

Séance de l'après-midi

A la reprise, à 14 heures, il est donné connaissance des résultats du vote sur l'orientation.

Pour la motion Sémart, reprise par le Bureau: 72 syndicats disposant de 105 voix. Pour la motion syndicaliste lue par Vallet: 19 syndicats exprimant 33 voix. Il y a une abstention.

L'unité

Le débat sur l'unité fut bref. Le Bureau avait fait distribuer une résolution reprenant celle de Saint-Omer, c'est-à-dire demandant des Comités mixtes à la base pour commencer l'unité et un Congrès des deux C.G.T. pour la réaliser.

Finalement, le Bureau retira sa motion et se rallia à celle de la minorité qui fut votée à l'unanimité. La voici:

«Les syndicats examinant la question de l'unité, repoussent l'organisation de l'unité organique, partielle, se déclarent partisans de l'unité à la base par la création de Comités mixtes, premier pas sur la route de l'unité... Ils demandent à l'U.D. de la Seine, dans l'intérêt de tous les travailleurs, de proposer à l'Union confédérée d'entrer de nouveau en pourparlers sur la question de l'Unité syndicale et de créer un Comité mixte entre les deux U.D.

Ce Comité aura pour rôle, non seulement de mener une propagande en faveur de l'idée de l'Unité, mais d'organiser une action commune sur tous les points où les deux U.D. seront d'accord».

Le délégué confédéral

Le congrès étant redevenu unitaire, la parole est donnée à Racamond, secrétaire confédéral, lequel se tire très bien de sa mission. Il a le soin de rester d'ailleurs dans les généralités qui ne touchent personne et qui contentent tout le monde.

Le délégué confédéral n'en dit pas moins de bonnes choses sur la tolérance, le respect mutuel, le besoin d'union

Bref, Racamond recueille les applaudissements unanimes du congrès, et même des tribunes. Devant un tel unisson, le président, un minoritaire, pousse la politesse jusqu'à remercier le délégué de la C.G.T.U. de son salut fraternel et de son discours amical.

Hélas, un léger nuage apparaît. De sa place, Charbonneau signale que, dans la propagande aux ouvriers étrangers, le bureau de la main-d'œuvre fait de la tendance au profit du P.C.

Mais Racamond est décidément l'oiseau rare qui annonce le printemps Ce que signale Charbonneau est antérieur à son entrée en fonctions, et il s'engage à faire le possible pour que le firmament unitaire soit toujours pur comme le ciel des poètes et des amoureux.

Et le congrès de se réjouir à nouveau.

Les Comités intersyndicaux

Une conférence des C.I. s'est tenue le 9 décembre. Elle a adopté une résolution sur laquelle le congrès est appelé à se prononcer.

Cette résolution prévoit: 1- Des moyens statutaires pour donner une importance plus grande aux C. I.;
2- Un programme de travail.

De nombreux délégués prennent la parole. Pour mettre la question au point, une commission, prise en partie dans les syndicats et dans les C.I., est désignée.

Le citoyen Sauvage paraît à la tribune, où il reçoit la même réception que la veille. Il est obligé de descendre. L'élite du prolétariat est vraiment populaire dans les milieux syndicaux. Elle subit une dictature du prolétariat qui n'était pas prévue dans les vingt et une conditions. A vrai dire, Sauvage n'a pas été conspué comme militant, ni comme délégué des employés, mais comme représentant des commissions dites syndicales d'un parti politique.

Le bureau du congrès suspend la séance. A la reprise, et après diverses interventions, les passions s'apaisent, et le délégué des employés expose rapidement son point de vue sur les C.I.

L'impôt sur les salaires

Chivalié, secrétaire, expose la situation. Plusieurs délégués proposent des moyens pour résister au fisc.

A noter l'intervention du citoyen Selaquais, des voyageurs de commerce, lequel est également, dit-on, conseiller municipal communiste à Saint-Ouen. Il ne veut négliger aucun moyen de combattre l'impôt sur les salaires. Il en indique un, peu connu, et, paraît-il, efficace: c'est d'écrire au juge de paix. Ce moyen légal et réformiste en vaut sans doute un autre, mais étonne quelque peu le congrès, venant d'un adhérent du grand parti révolutionnaire et d'action de masses.

Une commission est désignée pour faire un rapport sur la question, et la suite du congrès est renvoyée au dimanche 13 janvier.

Benoit BROUTCHOUX.

ET L'AMNISTIE...

Oh ! bien sûr, ' au> Lieu de réclamer le vote d'une loi nous préférierions voir le peuple en. révolte conquérir de haute lutte ce qui peut faire son: bonheur ou y contribuer.

° Nous préférierions le voir se lancer à l'assaut des prisons, les détruire à jamais après en avoir tiré leurs hôtes amaigris et livides que de grands soins et beaucoup d'affection ressusciteraient vite — plutôt que de bêler, de temps à autre ; Amnistie ! Amnistie !

Hélas ! il ne s'agit point, en ce moment, de nos préfôéénqes, ni de nos espérances, plus. ou moins proches, mais du scWîv0' cent mille personnes que le régime des prisons et la. brutalité des geôliers assassinent et martyrisent.

• é Et ri s'agit

toutes, les moyens les plus propres... et les plus dignes, quand même, de les libérer sans délai !

Pauvres prisonniers ! Leur misère matérielle et morale est autrement tragique que la nôtre.

Nous pouvons nous insurger, nous, contre nos médiocres conditions d'existence et lutter contre les oppresseurs de notre Vie ; les prisonniers, eux se courbent, se courbent — par la force deo Choses — et leur visage se penche vers la torée, chaque jour davantage.

Parfois, nous éprouvons, nous, des joies que nous' procurent la tendresse de nos compagnes, la gentillesse de nos bambins, les résultats de notre propagande. Eux, les prisonniers, ne , , ressentent rien de tout cela ; souvent,

' leuop compagnes les ont^ délai^séfc,

■ leurs enfants les ont oubliés et, dans 'leur âme, c'est comme dans leur ca; chot. : un trou noir.

— ... £

Ail 1 pleurons sur eux. Puis, lai&o.us mieux. ..

Libérons-les. ,

Fixons-nous une date et que, dès cette date, toutes nos pensées soient pour eux, toute notre action en leur faveur. .

Voyons, ce n'est pas difficile à faire. Il faut simplement vouloir. •

Et pour vouloir bien, il suffit de se dire : « Je pourrais me trouver à leur place ». Et lequel d'entre, vous, lec-leurs, qui a participé jusqu'au bout à la tuerie,, ou s'en est sorti par de petites combines, n'a pas désiré être déserteur, être- un de ceux dont on a pu affirmer qu'ils avaient été les plus Cou- rageux dé la guerre ?

Oui, lequel ? .

Et alors, causons franchement y

Vous êtes aqtsnchistes ; vous êtes révolutionnaires”» ; vous êtes des exploités parmi les autres exploités qui savez mieux vous défendre et assurer la « croûte » à votre famille. Vous êtes, si je puis dire, des déshérités heureux.

• Hier, c'était dimanche, ou tout comme. Il pleuvait, il faisait froid, aussi vous n'êtes pas sortis de votre modeste logement. Vous êtes restés auprès. du feü, devisant avec votre compagne, caressant votre marmot, lisant votre. Libertaire et quelques bonnes pages d'un bon livre. A table, vous avez mangé, non pas à la façon des bourgeois, mais non plus à celle des emmurés ; vous vous êtes couchés ensuit© et, avant de vous endormir, vous avez apprécié le bonheur de sentir près de vous un

autre vous-même, une amie qui vous comprend et vous aide à supporter les méchancetés de la Vie.

Et vous pouviez être emprisonnées...

‘ Vous pouviez être à Cayenne ou en

Afrique, à Melun ou à la Santé ; dans un de ces endroits maudits où il faut mettre son imagination à la torture pour se créer l’illusion de manger à sa faim., de se chauffer son content et de caresser la femme aimée.

‘ ***

Ces illusions ajinomûrissantes dont meurent, petit à petit, 100.000 personnes retranchées du monde des vivants, sont la honte de cette société et la nôtre un peu. La nôtre un peu, oui, car nous n’avons pas mis tout en œuvre pour que les petites choses qui sont notre, partagées dans cette existence soient goûtées aussi par les cent mille malheureux que nous aurions bien pu arracher à leur geôle avec un peu de volonté, et d’énergie. •<»..

Rattrapons donc le temps perdu et faisons en sorte, par une recrudescence d’activité, que notre négligence ne soit -pas mortelle à nombre d’ern-prisonnés.

Voilà plus d’un an, le Libertaire en-1 treprit, appuyé par l’Union Anarchiste, une campagne sérieuse en faveur d’une amnistie pleine et entière. Cette campagne avorta, après avoir été sabotée par les journaux et les organisations dits de gauche et d’extrême-gauche. Et aussi parce que le Libertaire, hebdomadaire à cette époque, ne faisait entendre sa voix généreuse qu’une fois par semaine.

Il est quotidien, maintenant, et il a presque doublé le chiffre de ses lecteurs. Il doit donc se permettre tous les espoirs et entreprendre toutes les actions.

Il n’y manquera point.

■ Et déjà, il promet aux gens de cœur de ce pays, d’être le bélier qui -enfoncera toutes les portes des prisons et des bagnes. . g. V -

Apprêtez-vous, en ce cas, camarades lecteurs, à faire, vous aussi, tout votre devoir envers nos frères malheureux, les prisonniers. Apprêtez-vous à accourir à leur secours, quels que soient les efforts à accomplir.

L. LEGOM.

« \$
CE QUI SE PASSE

Nous portons plus loin, à la connaissance de nos amis et lecteurs, les déclarations faites par un journaliste américain, affirmant que la guerre en Europe est inévitable avant la fin du 1er semestre 1924.

D’autre part, le « Daily News », journal libéral anglais, prévoit « que la question des dettes internationales prendra une ampleur considérable en 1924. »

Le Daily News en effet réclame à la France les quelques milliards que celle-ci lui doit, et le Daily News », constate que les débiteurs de l’Angleterre ont suffisamment d’argent pour s’armer mais non pas pour payer leurs dettes à la Grande-Bretagne.

Cette question des dettes est bien capable d’entraîner à nouveau l’Europe dans, un conflit sanglant*

Il ne faut pas, il ne faut jamais oublier que la guerre est une entreprise commerciale, où des intérêts divers sont en jeu, et que si hier, les capitalistes français et anglais avaient des intérêts communs, ceux-ci se sont dissociés, et l’attitude de la grande presse, vis-à-vis de « ses alliés » d’hier est